



POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE
EN PARTENARIAT AVEC



BOURSES D'EXCELLENCE L'ORÉAL CANADA POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE, AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO LIGNES DIRECTRICES DU PROGRAMME CANADIEN 2016-2017

INTRODUCTION

Les bourses de recherche visent à renforcer le rôle des femmes dans la recherche de solutions scientifiques à des problèmes avec lesquels l'humanité est aux prises en ce XXI^e siècle.

1- OBJECTIF

Le programme offre un soutien à de grands projets de recherche entrepris par des chercheuses de niveau postdoctoral au Canada.

NOUVEAU! PROGRAMME DE BOURSES LES JEUNES TALENTS INTERNATIONAUX :

L'Oréal Canada est heureuse d'annoncer que les titulaires des Bourses d'Excellence L'Oréal Canada Pour les Femmes et la Science pour l'année 2016, ont désormais une chance sur deux de voir leur demande recommandée pour le programme L'Oréal-UNESCO « Les Jeunes talents internationaux » d'une valeur de 15 000 euros. Quinze bourses seront accordées annuellement couvrant les cinq régions de l'UNESCO : l'Afrique et les États arabes, l'Asie-Pacifique, l'Europe, l'Amérique latine et l'Amérique du Nord. Les lauréates des bourses « Les Jeunes talents internationaux » seront invitées, en mars 2017, à participer à la cérémonie internationale de remise des prix et à séjourner à Paris pendant une semaine (frais de déplacement payés par L'Oréal Canada), où elles seront filmées, interviewées, et recevront leurs bourses. Dès l'annonce, les candidates devront soumettre leurs demandes par voie électronique sur une plateforme en ligne au www.fwis.fr

2- NOMBRE DE BOURSES DÉCERNÉES

- Deux (2) bourses postdoctorales.

3- VALEUR ET DURÉE DES BOURSES

- Bourses d'une valeur de 20 000 \$ CA valables pour une année universitaire.

4- TYPE DE BOURSES

- Bourses de recherche postdoctorale au Canada.

5- ADMISSIBILITÉ

a) Candidate

Pour être admissible, une candidate doit :

- être citoyenne ou résidente permanente du Canada.

b) **Études**

Pour être admissible, une candidate doit :

- débiter ou mener des recherches de niveau postdoctoral.

c) **Formulaire de demande et pièces jointes**

Pour être admissible, une candidate doit fournir :

- a) le formulaire de demande dûment rempli et signé ;
- b) les relevés de notes officiels pour les études de premier, deuxième et troisième cycles ;

NOTA : Pour être acceptable, le relevé de notes doit satisfaire aux critères suivants :

1. être présenté sur le papier officiel de l'établissement d'enseignement ;
2. porter la signature appropriée et (ou) le sceau de l'établissement d'enseignement.

Les photocopies et les relevés électroniques ne sont pas acceptés.

- c) une preuve d'obtention d'un doctorat ;
- d) une lettre d'acceptation émise par l'établissement ou l'organisation hôte pour prouver que le projet de la candidate sera accepté si elle reçoit la bourse. Cette lettre doit indiquer la date de début ainsi que la durée du projet, et préciser que l'établissement ou l'organisation hôte accepte de mettre à la disposition de la candidate les installations requises dans le domaine de recherche de la candidate ;
- e) deux lettres de recommandation portant les signatures originales des répondants (une provenant d'une personne bien au fait du travail de la candidate et l'autre, d'un parrain dans l'établissement hôte). Les lettres de recommandation doivent provenir de deux personnes différentes, être dactylographiées sur papier à en-tête et dûment signées. Elles doivent également comporter les coordonnées du répondant ;
- f) une proposition détaillée de la recherche présentée, rédigée en anglais ou en français (un maximum de deux pages) ;
- g) un résumé du projet formulé simplement (un maximum d'une demi-page) ;
- h) un budget estimatif détaillé qui indique les ressources nécessaires pour mener à bien le projet et qui n'excède pas 20 000 \$ CA ;
- i) une liste des publications de la candidate, s'il y a lieu ;
- j) l'adresse courriel du candidat (sur la première page du formulaire).

REMARQUE : Si l'un ou l'autre des critères mentionnés ci-dessus n'est pas respecté, la demande sera considérée incomplète et la candidature ne sera pas évaluée.

6- DOMAINE DE RECHERCHE

- Pour le concours 2016-2017, les bourses s'adressent à des chercheuses dans le domaine des sciences de la vie. Les bourses sont accordées chaque année pour soutenir, en alternance, les recherches dans le domaine des sciences de la vie et dans le domaine du génie/des sciences pures et appliquées.

7- ÉTABLISSEMENTS ADMISSIBLES

- Les candidates admissibles doivent mener leurs recherches dans un établissement ou une organisation hôte au Canada.

8- CONDITIONS / RESTRICTIONS

- a) Les candidates doivent mener leurs travaux sous la supervision d'un directeur de recherche dans un établissement ou une organisation hôte.
- b) Le projet d'études ou de recherche doit s'étaler sur 12 mois au plus.
- c) La bourse ne peut être utilisée pour se procurer de l'équipement de laboratoire. Elle doit plutôt être utilisée pour payer les salaires, les déplacements, les conférences, etc.
- d) À l'expiration de la bourse, vous devez remettre un exemplaire de votre thèse ou un compte rendu raisonnablement détaillé de vos recherches, à Universités Canada qui le transmettra à L'Oréal Canada. Toute publication, rapport de recherche, mémoire ou présentation de conférences soumise doit inclure un résumé d'au moins un paragraphe et d'au plus deux pages.
- e) Il n'y a aucune restriction au nombre de bourses qu'une boursière peut détenir.
- f) Les candidates ayant déjà obtenu une Bourse d'Excellence L'Oréal Canada Pour les Femmes et la Science, avec le soutien de la Commission canadienne pour l'UNESCO ne sont pas admissibles.

9- SÉLECTION DES BOURSIÈRES

- a) La sélection des boursières est effectuée par un jury composé de scientifiques, entre autres des représentants de la Commission canadienne pour l'UNESCO et de L'Oréal Canada.
- b) Critères d'évaluation :
 - Le rendement universitaire;
 - La proposition :
 - démontre bien comment la formation ou les connaissances pratiques et théoriques acquises à l'établissement ou au sein de l'organisation hôte contribueront aux travaux de la recherche en cours de la candidate ;
 - décrit le plan de recherche dans son ensemble, y compris la méthodologie, ainsi que la portée, la nouveauté et les répercussions possibles de la recherche ;
 - ne compte pas plus de deux pages ;
 - Le projet de recherche :
 - est pertinent et bien préparé, et il illustre un esprit novateur et créatif ;
 - considère des solutions scientifiques à des problèmes avec lesquels l'humanité est aux prises en ce XXI^e siècle ;
 - contribuera au savoir dans le domaine de recherche de la candidate et permettra de promouvoir les travaux scientifiques, au pays et à l'étranger ;
 - Le résumé de la recherche est formulé en termes clairs et ne compte pas plus d'une demi-page ;
 - La qualité et pertinence des lettres de recommandation.
- c) La décision du jury concernant le choix des boursières est irrévocable.

10- RESPONSABILITÉ DES BOURSIÈRES

- Retourner le *Formulaire d'acceptation de la bourse* fourni par Universités Canada, dûment signé.
- Présenter une preuve d'inscription ou une lettre d'acceptation émise par l'établissement ou l'organisation hôte.
- Utiliser la bourse durant l'année pour laquelle elle a été accordée.
- Informer Universités Canada, de toute modification des coordonnées, y compris de l'adresse courriel.

- Les lauréates de cette bourse d'études doivent aussi savoir que, à des fins de publicité et de promotion, L'Oréal Canada divulguera de l'information concernant, sans s'y limiter, les noms des boursières, leur carrière actuelle et passée, leurs activités de recherche liées à la science, dont leurs lieu de travail et titre de poste, ainsi qu'une vidéo les montrant au travail, leur établissement d'enseignement actuel, et l'université où elles prévoient poursuivre leurs études, ainsi que le domaine d'études financé par la bourse et le montant de celle-ci.
- Les lauréates de cette bourse seront aussi invitées à participer à une cérémonie de remise des prix qui se tiendra à Ottawa en novembre 2016. Les frais de déplacement pour la boursière et un invité seront payés par L'Oréal Canada.

11- VERSEMENT DE LA BOURSE

- Universités Canada versera le montant de la bourse aux boursières au nom de L'Oréal Canada.
- Universités Canada remettra également aux boursières un feuillet T4-A aux fins de l'impôt sur le revenu.
- Les boursières seront responsables de déclarer le revenu de cette bourse comme l'exige l'Agence du revenu du Canada.

12- ADMINISTRATEUR DU PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES

Universités Canada administre le programme de bourses d'études au nom de L'Oréal Canada. Le mandat d'Universités Canada est de faciliter l'élaboration des politiques publiques relatives à l'enseignement supérieur et de favoriser la coopération entre les universités et les gouvernements, l'industrie, les collectivités et les établissements étrangers. Universités Canada est associée aux entreprises de premier plan de presque tous les secteurs de l'économie grâce aux services de gestion et d'administration de plus de 130 programmes de bourses d'études qu'elle effectue pour le compte d'entreprises, d'organismes gouvernementaux ou de fondations privées dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le www.univcan.ca.

13- MODALITÉS DE DEMANDE DE BOURSE

- Le formulaire de demande doit être envoyé à Universités Canada au plus tard le **25 MARS 2016**, le cachet de la poste faisant foi.
- Toutes les pièces justificatives doivent être soumises par la poste, comme le précise la liste de contrôle de la candidate à la page 6 du formulaire de demande.

IMPORTANT : La candidate est responsable de voir à ce que le cachet de la poste soit apposé sur l'enveloppe avant la date limite. Il est recommandé de faire parvenir les demandes papier par courrier recommandé ou par messenger afin de pouvoir retracer l'envoi, au besoin. Universités Canada accusera réception par lettre de toutes les demandes reçues une fois qu'elles auront été traitées. Pour vérifier si toute la documentation a été reçue et traitée, veuillez consulter le www.univcan.ca/bourses et cliquer sur *Mon dossier* afin d'avoir accès à votre dossier. Le numéro de compte d'Universités Canada sera inscrit dans l'accusé de réception qu'Universités Canada vous fera parvenir.

Pour obtenir un complément d'information et un formulaire de demande, veuillez communiquer avec Universités Canada aux coordonnées ci-dessous.

Adresse postale :	Coordonnées :
Bourses d'études postsecondaires Universités Canada, Réf : Programme de Bourses d'Excellence L'Oréal Canada Pour les Femmes et la Science avec le soutien de la Commission canadienne pour l'UNESCO 350, rue Albert, bureau 1710 Ottawa (Ontario) K1R 1B1	Tél. : (613) 563-1236 Sans frais : 1 844 567-1237 Télécopieur : (613) 563-9745 Courriel : bourses@univcan.ca

14- CONTINUATION

L'Oréal Canada conserve le droit de modifier son parrainage au programme de bourses ou d'y mettre fin sans préavis.